

Alpes de Haute Provence  
Communauté de Communes  
**Jabron-Lure-Vançon-  
Durance**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 04 DECEMBRE 2018**

Membres en exercice : ..... 27  
Titulaires présents : ..... 19  
Suppléants présents : ..... 1  
Pouvoirs : ..... 4  
Votants : ..... 24

**DCC N° 94/2018**

--- L'an deux mille dix-huit le quatre Décembre à 18 heures 30 le conseil communautaire de la communauté de communes Jabron Lure Vançon Durance dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil municipal de SALIGNAC, sous la présidence de Monsieur René AVINENS, président.

Date de la convocation : 27 novembre 2018

Membres présents : Mmes & MM. René AVINENS, Joëlle BLANCHARD, Grégory BERTONI, Chantal CHAIX, Jean-Claude CHABAUD, Brice CHADEBEC, Gérard COUTELLE, M. FLAMEN D'ASSIGNY, Béatrice FIGUIERE, Yannick GENDRON, Patrick HEYRIES, François HUGON, Olivier LENOIR, Serge LERDA, Isabelle MORINEAUD, Jean-Noël PASERO, POLATOUCHE Antoine, Sabine PTASZYNSKI, Frédéric ROBERT, Pierre-Yves VADOT.

Absent(s) excusé(s) : Thierry BELLEMAIN, Alain COSTE, Robert ESCARTEFIGUE (pouvoir à G. BERTONI), Frédéric DAUPHIN (pouvoir à S. PTASZYNSKI), Farid RAHMOUN, Philippe SANCHEZ-MATHEU (pouvoir à B.FIGUIERE), Christian TRABUC (pouvoir à I.MORINEAUD) Michel WATT.

Secrétaire de séance : François HUGON

**OBJET : RENOUELEMENT CONVENTION RELATIVE A LA CONDUITE D'ANIMATION  
ESPACES VALLEENS**

---Monsieur le Président précise que le programme espaces Valléens, qui est porté par la Communauté de communes Sisteronais Buech, permet à la Communauté de communes d'obtenir des fonds européens pour le territoire de la vallée du Jabron.

Dans ce cadre, la Communauté de Communes a déposé une demande de financement pour le projet circuit de découverte et le centre aromatique. La convention qui nous liait avec la Communauté de communes du Sisteronais Buech arrive à échéance en fin d'année.

Monsieur le Président propose que cette convention soit renouvelée pour une nouvelle année selon les mêmes conditions que précédemment.

Afin de financer l'animation du programme Espace Valléens, la Communauté de Communes devait participer en 2017 à hauteur de 1 428 € pour la seule partie ex-CCVJ.

Finalement sur 2017, sa contribution est évaluée à 317€, pour 2018 à 959€ et pour 2019 le prévisionnel est de 856€.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à 16 voix pour, 4 voix contre, 4 abstentions :

- **VALIDE** la participation de la C.C.J.L.V.D, pour l'année 2019 et au titre de l'animation du programme Espaces Valléens,
- **AUTORISE** le Président à signer la convention et réaliser les démarches nécessaires.

--- Fait et délibéré à SALIGNAC, les jour, mois et an que dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME  
Le Président,  
R. AVINENS

